



Interview JDD - FAID : L'indécence n'a plus de limite !

« Quand la justice accorde un permis de visite à une journaliste pour rencontrer R. FAID... »

L'UISP-FO des Hauts-de-France ne peut que s'indigner suite à la parution ce jour, d'une tribune accordée à REDOUANE Faïd par le Journal Du Dimanche. Cette parution visiblement partisane, permet à l'intéressé d'une part ; de dénoncer ses conditions de détention et d'autre part de porter le discrédit sur l'administration pénitentiaire et ses personnels !

Si le style rédactionnel de l'article interroge, la manière dont ont été recueillis les propos, également ! Comment un magistrat, agissant au nom de l'Etat, a-t-il pu accorder un permis de visite-parloir à une journaliste et ainsi lui laisser rencontrer ce détenu ? Personne dans le milieu « justice » ne peut ignorer toute la véhémence qu'a R. FAID à notre égard et sa capacité à nous mettre en défaut ! En agissant ainsi le magistrat instructeur qui a accordé le permis de visite a facilité la mise en cause des personnels du CP Vendin-le-Vieil et de l'institution pénitentiaire. *Quelle belle image de la justice... Est-ce le fait que l'AP maintienne une gestion dite de sécurité pour ce détenu dangereux qui a heurté la sensibilité de la magistrature ?*

Aujourd'hui nous sommes donc accusés à tort et lynchés sur la place publique par un criminel, aidé par un journal et un magistrat. Une clarification s'impose. La ministre de la Justice doit prendre position !

L'intéressé au-delà de dénoncer ses conditions de détention au quartier d'isolement, extrapole sur des mauvais traitements dont il serait victime de la part des personnels de l'établissement. Le professionnalisme et la probité des personnels de Vendin ne sont plus à démontrer. Nous ne laisserons personne les jeter en pâture. Ils agissent sous le coup de consignes strictes, en respect avec la réglementation. Ce détenu s'il est géré de cette manière ; à l'isolement, menotté sur tout déplacement en dehors de sa cellule, fouillé dès que nécessaire, c'est que la situation l'oblige ! Au-delà de la règle qui au demeurant est respectée, nous agissons également au nom du principe de précaution. Principe qui vise à protéger nos établissements et ses personnels mais de surcroît nos concitoyens.

Si certains oublient les dégâts humains et matériels qu'il a déjà pu causer, nous, nous ne l'oublions pas ! Ni notre collègue policière Aurélie FOUQUET tuée froidement d'une balle dans la tête sur un braquage raté, ni nos collègues pris en otages et traumatisés par ses deux évasions de Sequedin et Réau...

Que dire également de l'accent mis sur le futur recours déposé devant le tribunal administratif par son avocat pour dénoncer la maltraitance dont il ferait l'objet... Il y a de quoi être dubitatif de l'impartialité des uns et des autres, quand on sait que cette tribune-interview a été indirectement autorisée par un magistrat, et qu'elle révèle que la contrôleur générale des lieux de privation de liberté se saisit de l'affaire et se rendra à Vendin prochainement. *De toute façon la seule ambition de cette vindicte est qu'il obtienne son transfert comme il le demande depuis des mois...*

L'UISP-FO des Hauts-de-France condamne fermement l'immoralité de la parution du JDD et de toutes les autres rédactions qui l'ont relayée. Une réponse de l'administration est impérative !

L'UISP-FO des Hauts-de-France apporte son indéfectible soutien aux personnels du CP Vendin-le-Vieil salis ce jour dans la presse.

L'UISP-FO des Hauts-de-France apporte également son soutien aux personnels des CP Sequedin et Réau qui souffrent encore aujourd'hui.

A Haubourdin, le 27 octobre 2019,
L'UISP-FO des Hauts-de-France,